

Composante : 13 UFR des Sciences  
 Type de diplôme : Licence  
 Mention de diplôme : GLPHYSI  
 Version d'étape : PHYSL2\_202

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative  
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant  
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme  
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif  
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.  
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui  
 Régime spécial : non  
 Erasmus : oui  
 Enseignement à distance : non

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET portuese	Le cas échéant, EQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Évaluation continue intégrale			SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles
								Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)		
		O	SPULCOL2	Colles		PHYSL2_202													cf. précisions
<b>SEMESTRE 3</b>																			
SPHULS3	SPHUL3A			<b>Disciplinaire 1</b>	5														
SPHULS3	SPHUL3A	O	YSPHL3A1	Champs et interactions 1		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)									1
SPHULS3	SPHUL3B			<b>Disciplinaire 2</b>	5														
SPHULS3	SPHUL3B	O	YSPHL3B1	Physique du mouvement 2		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)	100%			écrit	1h30	70%		1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%
SPHULS3	SPHUL3C			<b>Disciplinaire 3</b>	5														
SPHULS3	SPHUL3C	O	YSPHL3C1	Techniques de calcul 3		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)									1
SPHULS3	SPHUL3D			<b>Transversale</b>	5														
SPHULS3	SPHUL3D	O	SPHUL3D1	Calcul scientifique 1		PHYSL2_202		écrit	3	mode (4)									3/4
SPHULS3	SPHUL3D	O	YSMEL3E1	Anglais (S3)		MECAL2_201		écrit	2	mode (4)									1/4
SPHULS3	SPHUL3E			<b>Personnalisation 1</b>	5														
SPHULS3	SPHUL3E	O	YSPHL3E1	Thermodynamique physique 2		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)	100%			écrit	1h30	70%		1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%
SPHULS3	SPHUL3F			<b>Personnalisation 2</b>	5														
SPHULS3	SPHUL3F	O	YSMEL3A1	Mécanique 3		MECAL2_201		écrit	2	mode (4)	100%			écrit	1h30	100%		1/2	
SPHULS3	SPHUL3F	O	YSPL3E33	Physique appliquée 2		PHYSL2_202		écrit	3	mode (4)	100%			écrit	1h30	70%		1/2	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%
<b>SEMESTRE 4</b>																			
SPHULS4	SPHUL4A			<b>Disciplinaire 1</b>	5														
SPHULS4	SPHUL4A	O	YSPHL4A1	Champs et interactions 2		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)	100%			écrit	1h30	70%		1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%
SPHULS4	SPHUL4B			<b>Disciplinaire 2</b>	5														
SPHULS4	SPHUL4B	O	YSPHL4B1	Oscillateurs & Ondes 2		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)	100%			écrit	1h30	70%		1	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%
SPHULS4	SPHUL4C			<b>Disciplinaire 3</b>	5														
SPHULS4	SPHUL4C	O	YSPHL4C1	Introduction à la physique quantique et statistique		PHYSL2_201		écrit	3	mode (4)									1
SPHULS4	SPHUL4D			<b>Transversale</b>	5														
SPHULS4	SPHUL4D	O	SPHUL4D1	Projet personnel étudiant 2		PHYSL2_202		écrit + oral	2	mode (4)									1/4
SPHULS4	SPHUL4D	O	SPHUL4D2	Techniques d'expression		PHYSL2_202		écrit	3	mode (4)									1/2
SPHULS4	SPHUL4D	O	YSMEL4E1	Anglais		MECAL2_201		écrit + oral	2	mode (4)									1/4
SPHULS4	SPHUL4E			<b>Personnalisation 1</b>	5														
SPHULS4	SPHUL4E	O	YSPHL4E1	Méthodes mathématiques pour la physique et l'ingénierie		PHYSL2_201		écrit	4	mode (4)									1
SPHULS4	SPHUL4F			<b>Personnalisation 2</b>	5														
SPHULS4	SPHUL4F	O	YSMEL4A1	Mécanique 4		MECAL2_201		écrit	2	mode (4)	100%			écrit	1h30	100%		1/2	
SPHULS4	SPHUL4F	O	YSPL4F1	Physique appliquée 3		PHYSL2_202		écrit	3	mode (4)	100%			écrit	1h30	70%		1/2	Une des trois notes de CC en session 1 se réfère aux TP. Elle est reportée en session 2 avec un poids de 30%

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

**EN LICENCE**

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

**Mode de calcul retenu pour les éléments en ECI (aucun ne délivre de crédits ECTS)**

\* mode (4) : moyenne de toutes les évaluations

**Modalité d'application de la seconde chance**

\* Pour les UE en ECI, tous les éléments constitutifs donnent lieu à au moins deux évaluations. A l'échelle de chaque UE, le nombre de notes est systématiquement supérieur ou égal au minimum requis pour garantir la seconde chance.

\* Pour les UE, la seconde session représente la deuxième chance.

**Règles de prise en compte des absences**

**CC intégral, CT ou combinaison :** Le principe de seconde chance étant garanti par la seconde session, aucune épreuve de substitution ne sera organisée en cas d'absence justifiée.

**ECI :** Dans le cas d'une évaluation continue intégrale (ECI), il n'y a pas de seconde session. Une épreuve de substitution est prévue pour les étudiants dont l'absence à une ou plusieurs épreuves a été justifiée. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de l'épreuve initiale. Il n'y aura pas de rattrapage des épreuves de substitution.

**Règles de compensation**

\* Au sein d'un semestre, il y a compensation entre les 5 UE qui le constituent

\* La compensation s'opère également entre les 2 semestres du niveau L2

**Règles concernant le statut AJAC**

\* Un étudiant n'ayant pas validé le L2 mais ayant acquis au moins 80% des crédits qui constituent l'année (soit 8 UE sur 10) est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure L3, à condition d'avoir validé le L1.

**Précisions concernant les colles**

\* Au niveau des MCC, les colles sont intégrées aux éléments concernés. Elles correspondent à une des évaluations de l'élément qui prend une forme spécifique au groupe CUPGE.

un sujet différent et tiré au sort. A l'issue des 30 minutes imparties pour sa réalisation, une correction immédiate est réalisée par l'enseignant en présence de l'étudiant pour assurer un encadrement individualisé.

\* Le code SPULCOL2 pour les colles en L2-CUPGE est ainsi seulement destiné à la déclaration sous OSE des heures accordées aux enseignants pour un tel encadrement.

**Règles concernant les TP**

\* Si un élément constitutif contient une note de TP (précisé dans les remarques) et si cette note est supérieure ou égale à 10 sur 20, elle sera définitivement acquise et conservée que ce soit en cas de session 2 ou en cas de redoublement, sauf si le contenu pédagogique du ou des TP est modifié.